

URBANISME ■ Les travaux doivent être lancés au printemps 2022

# Revisiter la rue Saint-Marceau

L'artère sera bientôt remise à neuf, avec enfouissement des réseaux, sens unique, circulation ralentie, éclairage renforcé, voies cyclables, plus d'arbres et moins de places de stationnement.

Caroline Bozec

caroline.bozec@centrefrance.com

« Elle est un peu sinistre, cette rue, non ? »

« C'est dommage, ça pourrait être une belle rue, avec ses maisons un peu anciennes », selon deux promeneurs, de nuit, dans la rue Saint-Marceau. Une vieille artère au cœur du quartier qui porte son nom. Et qui pourtant manque d'allure. Sans compter le manque de place pour circuler ou stationner.

Mais voilà qui devrait changer. La mairie prévoit des travaux de requalification, d'avril 2022 à fin 2023/début 2024. Ce sont ces changements qui étaient présentés aux habitants, ce mardi en réunion publique.

La rue sera désormais à sens unique, du nord vers le sud. « Cela nous permet de maintenir un maximum de stationnements, comme le demandent les riverains, tout en aménageant un espace pour les cycles et en



TRAVAUX. La rue en mauvais état va changer d'allure.

élargissant les trottoirs selon les normes actuelles », a expliqué le maître d'œuvre. Seule la partie de l'artère au sud de l'église, restera à double sens.

### Limitation de vitesse à 30 km/h

Par ailleurs, la circulation sera désormais limitée à 30 km/h, sauf au niveau de la place Domrémy, en face de l'église Saint-Marceau.

Celle-ci sera aménagée en zone de rencontre : 20 km/h, les piétons prioritaires sur les cyclistes, eux-

mêmes prioritaires sur les véhicules. Les riverains ont exprimé leur contrariété en apprenant que le nombre de places pour se garer chutera de 108 à 79. Le stationnement, gratuit à ce jour, est déjà fort compliqué, et propice notamment aux querelles de voisinage.

L'adjoint Charles-Éric Lemaignen a assuré, mardi, que leurs doléances étaient entendues. Si la demande d'un parking souterrain a été d'emblée rejetée, des options sont étudiées pour « lutter contre les voitures ventouses

ou pendulaires, qui occupent 20 % des places ». Comme l'éventualité d'une zone bleue, et surtout l'idée « d'un stationnement payant avec un tarif d'abonnement très bas pour les riverains ». Des espaces pour les handicapés et les vélos cargos sont prévus.

### Les tilleuls abattus et remplacés

Pour ce qui est de l'esthétique, les réseaux seront enfouis. Des lanternes à six faces (assez identiques à celles de la place de la Bascule) seront accrochées aux façades de la rue ; des candélabres seront installés place Domrémy.

Les tilleuls y seront abattus, plusieurs d'entre eux étant en mauvaise santé, et remplacés par de nouveaux arbres. Un chêne devrait être planté à proximité de l'église ; un alignement d'arbres est également prévu dans la rue, au niveau des trottoirs ouest.

Enfin, du pavé grès, destiné à valoriser l'église, est prévu sur la place Domrémy. « Il pourrait être traité pour être moins glissant », a expliqué le maître d'œuvre aux riverains inquiets. ■